

PARCOURS DOCTORAUX DE L'ÉCOLE DOCTORALE ALLPH@



Université
Fédérale

Toulouse
Midi-Pyrénées



FORMATION OBLIGATOIRE

Chaque doctorant·e doit avoir effectué un total minimal de 100 heures de formation entre la 1^{ère} et la 3^e année. Ces 100 heures sont réparties entre le tronc commun (50h) et les parcours (50h).

Tronc
commun
(50h)

Parcours 1 - Métiers de l'Enseignement Supérieur

Parcours 2 – Métiers recherche,
développement, expertise

Parcours 3 – Carrières internationales

Parcours 4 – Connaissance de l'entreprise

Parcours 5 – Recherche-crédation

Parcours 6 – Métiers recherche-édition

Parcours 7 – Métiers recherche-traduction

TRONC COMMUN (50 HEURES)

*Quel que soit son parcours, le ou la doctorant-e validera **au minimum***

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année) → non comptabilisé dans le parcours de formation
 - Vous accéderez aux dates proposées via le lien <https://iris.univ-tlse2.fr/moodle-ent/mod/groupselect/view.php?id=460421>
La validation de votre participation à ce module obligatoire est conditionnée par votre participation aux deux parties de la formation (autoformation via iris et visioconférence). Votre participation à cette session d'information sera transmise directement à la direction de votre école doctorale par notre service. Aucune attestation individuelle ne sera délivrée. Pour toute question, contacter Mme Chloée FABRE - chloee.fabre@univ-tlse2.fr
- **Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique »** (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant-e (16h) ou auditeur-ice (2h)

Les 50 heures restantes sont à déterminer en fonction du parcours choisi. Les demandes de dérogations seront examinées au cas par cas : s'adresser à la direction de l'ED ALLPH@ (direction.alpha@univ-tlse2.fr)

☞ Une cotutelle de thèse vaut pour 50h de formation.

À QUOI SERVENT LES PARCOURS?

- Les parcours sont destinés à aider le ou la doctorant·e à choisir les formations les mieux adaptées à son projet professionnel.
- Ils ne sont pas **prescriptifs**. Il est possible, en fonction de son projet professionnel, de suivre des formations qui semblent plus adaptées à un autre parcours.
- S'il est conseillé de suivre le plus rapidement possible les formations correspondant au parcours et à son projet professionnel, **il est néanmoins possible de se réorienter en cours de thèse si le projet professionnel évolue.**



LES PARCOURS ALLPH@

L'École doctorale ALLPH@ propose 7 parcours :

Parcours 1 - Métiers de l'Enseignement Supérieur

Parcours 2 – Métiers recherche, développement, expertise

Parcours 3 – Carrières internationales

Parcours 4 – Connaissance de l'entreprise

Depuis la rentrée 2021/2022 :

Parcours 5 – Recherche-crédation

Parcours 6 – Métiers recherche-édition

Parcours 7 – Métiers recherche-traduction

COMMENT CHOISIR SON PARCOURS ?

- Le parcours correspond au projet professionnel envisagé par le ou la doctorant·e.
- Au moment de sa première inscription, le ou la doctorant·e soumettra son choix à son encadrant·e qui donnera un avis motivé.
- Il ou elle remplira la fiche initiale de projet professionnel (jointe au dossier d'inscription) indiquant ce parcours. Il ou elle l'indiquera aussi dans la Convention Individuelle de Formation (CIF).

COMMENT CONSTRUIRE SON PARCOURS?

- Le ou la doctorant·e choisira des formations dans l'ensemble de l'offre toulousaine parmi :
 - ✓ Les formations de l'ED ALLPH@
 - ✓ Les formations mutualisées entre les 3 ED de l'Établissement
 - ✓ Les formations offertes par l'École des Docteurs de Toulouse (EDT)

OÙ TROUVER LES FORMATIONS

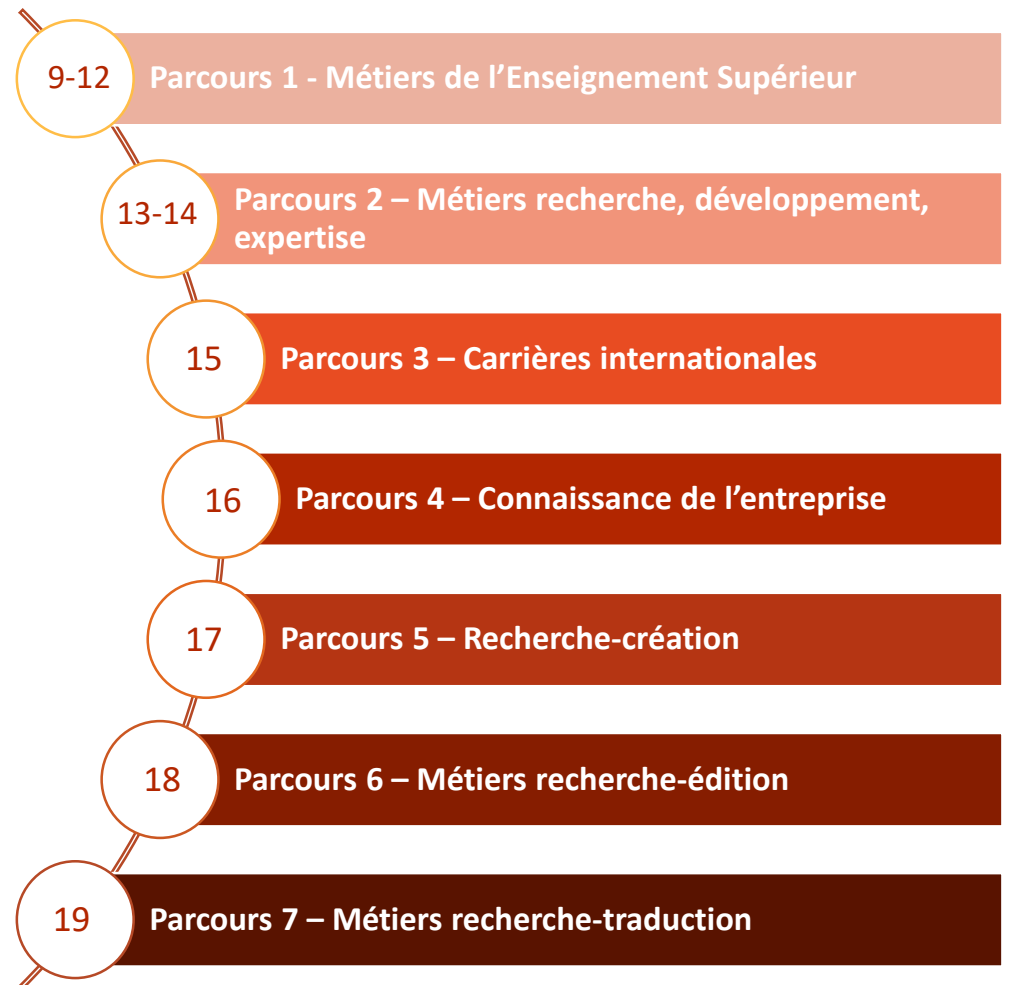
- Toutes les formations sont consultables sur le site de l'École doctorale ou par l'intermédiaire d'ADUM.
- Les inscriptions se font directement sur ADUM.
 - <https://www.adum.fr/>

PEUT-ON SUIVRE DES FORMATIONS HORS SITE TOULOUSAIN?

- Il est possible de choisir des formations en dehors du site toulousain et de les faire valider par la direction de l'ED, en les indiquant sur l'espace ADUM dans la rubrique « Formations hors catalogue ADUM ».
- Dans ce cas, le ou la doctorant·e devra demander un justificatif de présence à verser en PDF sur ADUM. Le modèle d'attestation est disponible sur le site de l'ED à la rubrique « validation des formations », mais toute attestation officielle est acceptable.

COMMENT LIRE LES PAGES QUI SUIVENT?

- Les pages qui suivent **donnent des suggestions** en fonction du parcours.
- Les formations indiquées **ne sont pas obligatoires**. Vous pouvez consulter Hilda Inderwildi, si vous avez du mal à construire votre parcours. Les doctorant·e·s qui le souhaitent peuvent tout à fait **suivre d'autres formations que celles mentionnées**.
- Elles sont simplement citées à **titre indicatif** pour aider les doctorant·e·s à choisir les formations les mieux adaptées à leur projet professionnel.



Les pages qui suivent détaillent trois cas correspondant au Parcours 1 :

- 1) Les doctorant·e·s bénéficiant d'un Contrat Doctoral Unique (CDU), avec avenant d'enseignement 🖱️ diapo 10
- 2) Les doctorant·e·s non-CDU non salarié·e·s de l'enseignement 🖱️ diapo 11
- 3) Les doctorant·e·s salarié·e·s de l'enseignement du second degré 🖱️ diapo 12

Dans tous les cas, les doctorant·e·s se destinant à une carrière dans l'Enseignement Supérieur devraient suivre la formation ALLPH@ « CNU-qualification, mode d'emploi » (si possible dans le courant des deux premières années).

Parcours 1 - Métiers de l'Enseignement Supérieur

1) Les doctorant·e·s bénéficiant d'un Contrat Doctoral Unique (CDU) avec avenant d'enseignement

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Modules obligatoires assurés par l'École des Docteurs « Pratiques pédagogiques pour l'Université » (9 jours sur les 3 ans idéalement 4-3-2). Parmi lesquels :
 - ✓ Maîtrisez le corps et l'espace (6h)
 - ✓ Pratiques théâtrales pour la didactique (6h)
- Options :
 - ✓ « Le CNU, la qualification, mode d'emploi » (2h) **Fortement recommandé**
 - ✓ Publier un article scientifique (6h)
 - ✓ Plagiat enseignement et recherche (6h)

Parcours 1 - Métiers de l'Enseignement Supérieur

2) Les doctorant·e·s non-CDU non salariés de l'Enseignement

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Expérience d'enseignement (12h/an pendant 3 ans)
 - ✓ Vacances dans l'enseignement supérieur par exemple ou activité équivalente e.g. Ateliers-Projets EDT « Interface scolaires-jeunes », « Let's go » ou « Congrès des enfants »
- Modules assurés par l'École des Docteurs « Pratiques pédagogiques pour l'Université » (35h). Parmi lesquels :
 - ✓ Maîtrisez le corps et l'espace (6h)
 - ✓ Pratiques théâtrales pour la didactique (6h)
- Options
 - ✓ « Le CNU, la qualification, mode d'emploi » (2h) **Fortement recommandé**
 - ✓ Ateliers projets
 - ✓ Plagiat Enseignement et Recherche (6h)

Parcours 1 - Métiers de l'Enseignement Supérieur

3) Les doctorant·e·s salarié·e·s de l'enseignement du second degré,
L'activité salariée équivaut à 50h de dispense.

UNE PARTIE DU TRONC COMMUN (50H)

- Deux séminaires interdisciplinaires (12 h)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)
- ✓ **Forte suggestion** : « Le CNU, la qualification, mode d'emploi » (2h)

Parcours 2 – Métiers recherche, développement, expertise

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Des formations UT2J ou EDT de la rubrique « Recherche documentaire et Publication », « International », ... Par exemple :
 - ✓ Communication scientifique directe: archives ouvertes et HAL
 - ✓ Organisation de manifestations scientifiques
 - ✓ Règles de base de la communication scientifique
 - ✓ Tenir un blog scientifique sur Hypothèses (2 séances de 4h chacune)
 - ✓ Poursuite de carrière (12h)
 - ✓ Entraînement aux entretiens de recrutement (6h)
- Modules initiant au financement de la recherche par exemple la journée de formation CIFRE ou la journée « financer sa thèse », modules liés à la propriété intellectuelle et valorisation de la recherche.
- Un stage dans un laboratoire de recherche incluant une initiation en France ou à l'étranger au métier d'Ingénieur de recherche, à des fonctions de support pour administration et pilotage, à des charges de mission (max 25h)
- Une participation aux Doctoriales (max 30h)

Parcours 3 – Carrières internationales

DOCTORAT INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE EUROPÉENNE CONTEMPORAINE

En plus du Tronc commun (50h), ce doctorat a des séminaires spécifiques (50h).

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Modules dans la rubrique internationale (16h)
 - ✓ Aide à la préparation d'une mission à l'étranger
 - ✓ Create your CV in English et Recruitment interview (7h)
 - ✓ Skills assessment and professional project in English (6h)
 - ✓ Doctors looking for a job outside academia (3h)
- Une participation aux Doctoriales ou à un Atelier Projet (max 30h)
- **La cotutelle vaut pour 50h.**

Parcours 4 – Connaissance de l'entreprise

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Modules CIFRE ouvert aux masters et 1^{ère} année,
- Le contrat CIFRE ou une convention en entreprise valent 24h.
- Modules « Entreprenariat » de l'EDT
 - ✓ Aim for innovation: be creative, innovate! (6h)
 - ✓ Visa pour l'innovation (Propriété industrielle et Brevet) -Sensibilisation (6h)
- Participation aux Doctoriales, à un Atelier Projet (max 30h) ou à AProDoc (8h)
- Les formations des modules « Poursuite de carrière »
 - ✓ Bilan de compétences et projet professionnel (6h)
 - ✓ Connaissance des entreprises et des organisations : contrat de travail et culture économique (6h)
- Des modules méthodologiques proposés par l'UT2J
 - ✓ Formation sur les bases de données Filemaker

Parcours 5 – Recherche-création

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Séminaire structurant ALLPH@ (12h/an)
- Formations RESCAM
- Modules « Diffusion des savoirs ». Par exemple :
 - ✓ Nuit européenne des chercheur·e·s (18h)
 - ✓ Doctoriales (max 30h)
- Résidences d'artistes (validées pour un maximum de 25h)

Parcours 6 – Métiers recherche-édition

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Séminaire transversal « Politiques éditoriales » (30h)
- Modules obligatoires assurés par l'UT2J ou l'École des Docteurs. Parmi lesquels :
 - ✓ Publier un article scientifique (6h)
 - ✓ Le plagiat enseignement et recherche (6h)
 - ✓ Créer et gérer une collection dans HAL (3h)
 - ✓ Tenir un blog scientifique sur Hypothèses (2 séances de 4h chacune)
- Hors catalogue peuvent être validés :
 - ✓ Secrétariat de rédaction (20h)
 - ✓ Convention d'accueil dans une maison d'édition (max 36h)

Parcours 7 – Métiers recherche-traduction

TRONC COMMUN (50H)

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (pour un total minimal de 24 h) :
 - ✓ deux au moins parmi les grands séminaires d'ALLPH@ (rubrique « Scientifique » du catalogue ALLPH@)
 - ✓ trois de son choix
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (7h) :
 - ✓ « Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année)
 - ✓ « Diffuser sa thèse » (en 3^e année)
- Formation « Éthique de la Recherche et Intégrité scientifique » (6h)
- Une participation à un Doc-to-Me en tant qu'intervenant·e (16h) ou auditeur·ice (2h)

PARCOURS (50H)

- Séminaires, colloques, journées d'études du D-TIM (Département Traduction, Interprétation, Médiation linguistique) ↗ <https://cetim.univ-tlse2.fr/>
- Participation aux manifestations du LabTrad ALLPH@
- Contrat de traduction (max 36h)
- Participation à un contrat de recherche (15h)

FAQ

- Où trouvez les formations en langue ?

Des formations en langue sont disponibles par l'EDT, il est également possible de suivre les cours du LANSAD à l'UT2J sous réserve de places disponibles.

- Combien de formations en langue puis-je suivre ?

Une seule formation sera validée pour 10h sur les 100h de formation. Une fois les 100h validées, il sera possible de suivre et faire valoir d'autres formations en langue (10h chacune).

- Puis-je suivre des formations en langue hors UT2J/catalogue EDT?

Oui. Toute formation, suivie dans des organismes comme l'Instituto Cervantes, le CNAM, etc. peut être validée dans la rubrique « Formations hors-catalogue ADUM ». Toute formation en langue sera validée pour 10h maximum sur les 100h.

- Puis-je suivre des formations hors Toulouse?

Oui. C'est souvent le cas des doctorant·e·s salarié·e·s qui sont géographiquement éloigné·e·s de Toulouse. C'est aussi le cas des doctorant·e·s en cotutelle ou en séjour à l'étranger.

- Puis-je faire valider des expériences hors catalogue?

Oui. Il est conseillé toutefois de consulter Hilda Inderwildi ou Stéphane Pujol pour vérifier que le type et le volume de la formation équivaut à ceux d'une formation toulousaine.

- Il n'y a plus de place dans une formation. Que faire?

La plupart du temps, dès qu'une formation est pleine, une autre est mise en place. Il suffit donc de retourner sur ADUM dans les jours qui suivent pour s'inscrire dans le nouveau créneau offert.

☞ Exception : les séminaires, dont chaque séance n'a lieu qu'une seule fois.

TOUT AUTRE QUESTION...

- Qui puis-je contacter pour toute question sur les formations ?

- ✓ Pour les formations UT2J et les validations EDT :

- ☞ Myriam Guiraud myriam.guiraud@univ-tlse2.fr

- ✓ Pour les formations EDT :

- ☞ Laetitia Soler laetitia.soler@univ-tlse.fr

- ✓ Pour les formations hors catalogue ADUM :

- ☞ Hilda Inderwildi hilda.inderwildi@univ-tlse2.fr

- ✓ Et toujours vos élu·e·s doctorant·e·s

- ☞ elusalpha@gmail.com